

Finances

Le 22 juin 2021

RAPPORT DE SYNTHESE

Objet : Finances – Compte administratif 2020 « Ville » – Approbation

Le compte administratif est le document budgétaire qui présente les résultats effectués au cours de l'exercice écoulé. Il compare à cette fin le total des recouvrements au total des mandatements. La balance sur réalisations s'établit comme suit (en euros) :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes (titres émis)	12 170 938,71 €
Dépenses (mandats émis)	-57 021 869,88 €
Solde d'investissement 2019 (excédent)	8 078 558,36 €
Soit un déficit sur réalisations de	-36 772 372,81 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes (titres émis)	66 799 477,25 €
Dépenses (mandats émis)	-61 547 310,30 €
Solde de fonctionnement 2019 (excédent)	6 030 973,39 €
Soit un excédent sur réalisations de	11 283 140,34 €

Soit un résultat total déficitaire sur réalisations de – **25.489.232,47 €** (résultat total de clôture) faisant suite à un résultat excédentaire de 19 174 308,17 € en 2019.

Afin de connaître la situation réelle de l'exercice, il convient de tenir compte des opérations engagées mais non ordonnancées à la fin de l'exercice, ainsi que les recouvrements non effectués (reports) :

Section d'investissement

Déficit sur réalisation	-36 772 372,81 €
Recettes restant à recouvrer	79 621 398,02 €
Dépenses engagées restant à effectuer	-51 057 967,81 €
Soit	-8 208 942,60 €

Section de fonctionnement

Excédent sur réalisation	11 283 140,34 €
--------------------------	------------------------

SOIT UN RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE DE**3.074.197.74**

Cette grande amplitude d'une année sur l'autre entre les résultats sur réalisation d'une part et les résultats restant à réaliser d'autre part, sont le corolaire inéluctable de la stratégie foncière, immobilière et financière de la commune, dans le contexte réglementaire de plus en plus lourd qui entoure les politiques de développement urbain.

C'est dans ce contexte que les quatre piliers de la politique menée depuis des années sont :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- La préservation d'un autofinancement des investissements satisfaisant,
- La poursuite à un niveau relativement élevé de l'investissement local,
- La gestion de l'endettement dans le cadre d'une politique ambitieuse d'actifs fonciers.

I – LA POURSUITE D'UNE STRICTE MAITRISE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT...

	2018	2019	2020
Dépenses réelles de fonctionnement réalisées	57 399 527 €	58 246 299 €	58 221 115 €
Variation N / N-1		+ 1,5%	- 0,0%

En omettant les mouvements d'ordre dans une première analyse simplifiée, les dépenses réelles de fonctionnement réalisées (l'objet du compte administratif étant de retracer synthétiquement tous les mouvements réalisés lors d'un exercice de l'année N) incluent les charges à caractère général (Libellés issus de l'instruction budgétaire et comptable M14), les charges de personnel et les frais assimilés, les atténuations de produit (FSRIF et FPIC) et les autres charges de gestion courante, chapitre dans lequel nous retrouvons le FCCT mais aussi les indemnités pour les élus, les subventions de fonctionnement et les dépenses pour les crèches privées.

A ces dépenses de gestion courante, il convient de rajouter les charges financières (essentiellement les intérêts de la dette bancaire) et les charges exceptionnelles diverses (même si certaines de ces dépenses reviennent chaque année comme les « Bourses et Prix ») pour obtenir le total des dépenses réelles de fonctionnement.

Il est ainsi aisé de voir où des économies ont pu être réalisées et où des efforts ont été fournis, bien qu'il y ait toujours des explications à donner, car l'approche comptable, en elle-même n'apporte pas toutes les données utiles à la juste compréhension des mécanismes en présence.

En €	2018	2019	2020
Charges à caractère général	14 446 625	14 785 697	14 544 291
Charges de personnel	24 807 757	25 299 885	25 561 665
Atténuation de produits	1 496 525	1 437 299	1 416 613
Autres charges de gestion courante	14 812 637	15 003 972	15 238 665
Charges financières	1 782 506	1 597 025	1 405 220
Charges exceptionnelles	53 477	122 421	54 660
Dépenses réelles de fonctionnement réalisées	57 399 527	58 246 299	58 221 115

Au total, et malgré les évolutions inéluctables liées à la crise sanitaire, à la péréquation et aux charges territoriales, les dépenses ont été particulièrement tenues.

II – ...PERMET LA PRESERVATION D’UN AUTOFINANCEMENT SATISFAISANT...

	2018	2019	2020
I - Recettes réelles de fonctionnement réalisées	80 854 559 €	123 704 322 €	66 566 740 €
Variation N / N-1		+ 53,0%	- 46,2%
II - Dépenses réelles de fonctionnement réalisées	57 399 527 €	58 246 299 €	58 221 115 €
III (I - II) - Autofinancement brut	23 455 032 €	65 458 023 €	8 345 626 €
Variation N / N-1		+ 179,1%	- 87,3%

L'autofinancement brut (ou épargne brute) est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, avant le remboursement des dettes en capital (Dépense d'investissement qui regroupe le remboursement classique de la dette bancaire et, depuis quelques années, le remboursement de dettes assorties de conditions particulières comme le PPP Voirie ou le BEA du CAM (Centre Administratif Communal).

Pour beaucoup d'analystes de la finance locale, l'autofinancement brut est l'indicateur le plus important de la bonne santé financière d'une collectivité locale.

Couplé à la dette, par le ratio 1 « Dette / Epargne brute » il peut résumer à lui seul la situation financière à un instant t (Une bonne analyse s'effectuant sur plusieurs années).

Il est néanmoins préférable de déduire les produits exceptionnels (cessions principalement) des recettes réelles de fonctionnement, même si dans une commune comme le Plessis-Robinson ces ressources externes ont à moyen terme un caractère récurrent et génèrent elles-mêmes de nouvelles ressources fiscales pérennes

On obtient ainsi un ratio 2 plus « courant » bien que les cessions soient une source de financement appréciable, dans une stratégie dynamique de gestion du foncier et d'optimisation du patrimoine (Richesse) de la Ville.

En années	2018	2019	2020
Dette / Epargne brute 1	3,0	1,0	7,0
Dette / Epargne brute 2	7,6	7,2	8,8

Dans les 2 cas, la santé financière de la Ville est plutôt bonne car les spécialistes estiment que ce ratio doit être inférieur à 12.

III – ... ET LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT...

	2018	2019	2020
Dépenses d'équipement	27 252 601 €	43 787 131 €	48 938 070 €
Variation N / N-1		+ 60,7%	+ 11,8%

Les dépenses d'équipement regroupent les immobilisations incorporelles (frais d'études engagés en vue de la réalisation de travaux, achats de logiciels...), les subventions d'équipement versées, les immobilisations corporelles (biens durables rentrant dans l'actif) et les immobilisations en cours (Constructions en cours comme l'école François-Peatrik...).

Ces dépenses sont à un niveau remarquable si on les compare aux communes de la même strate de population, étant en permanence à minima 2 à 3 fois plus élevées sans que les autres grandeurs financières de la commune s'en trouvent dégradées.

IV – ...TOUT EN DIMINUANT LA DETTE DANS UN CONTEXTE GENERAL DIFFICILE...

	2018	2019	2020
Dettes réelles au 31/12/N	70 985 183 €	65 212 919 €	58 717 755 €
Variation N / N-1		- 8,1%	- 10,0%

Après avoir absorbé 39 Millions d'euros de reports de dettes en 2018, c'est encore 24,2 Millions qui ont été remboursés par anticipation en 2019, l'année 2020 se traduisant par la poursuite du désendettement, la souscription nécessaire de prêts relais de courte durée ayant seulement pour objet de gérer le léger décalage dans la réalisation des cessions sur le secteur NOVEOS.

**REALISATIONS D'INVESTISSEMENT
EN 2020**

DEPENSES **57.021.869,88€**

1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (20)		1 411 680,58 €
FRAIS LIES A LA REALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME - REPRODUCTION DE PLANS	202	6 771,61 €
FRAIS D'ETUDES	2031	877 578,54 €
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES (Logiciels)	2051	527 330,43 €

2 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (204)		1 593 214,02 €
SOLDE PARTICIPATION AU FINANCEMENT 1/2 ECHANGEUR (AP-CP)	204133	500 000,00 €
PARTICIPATION FINANCEMENT SYSTÈME DE PLAQUES NUMEROLOGIQUE PARKING - EXTENSION RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE	20422	63 404,02 €
FINANCEMENT TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT LIGNE HAUTE TENSION (AP-CP)	20423	1 029 810,00 €

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (21)		40 617 138,14 €
TERRAINS BATIS (Indemnités d'éviction)	2115	275 000,00 €
PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	2121	49 214,30 €
AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS (dont Jardin de Robinson)	2128	3 598 272,46 €
HOTEL DE VILLE	21311	521 753,45 €
BATIMENTS SCOLAIRES	21312	412 212,30 €
AUTRES BATIMENTS PUBLICS (dont Indemnité de résiliation BEA : 7.244 K€)	21318	8 642 577,21 €
INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	2135	48 737,09 €
AUTRES CONSTRUCTIONS (dont acquisitions foncières 16 av. Galilée "UTRAM", 24 & 18 av. Edouard.Herriot...)	2138	21 661 988,15 €
RESEAUX DE VOIRIE	2151	2 505 216,80 €
INSTALLATIONS DE VOIRIE	2152	319 986,51 €
AUTRES RESEAUX (Vidéoprotection)	21538	713 976,31 €
AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	2158	178 647,89 €
MATERIEL DE TRANSPORT	2182	524 383,26 €
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2183	502 947,79 €
MOBILIER	2184	85 969,24 €
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2188	576 255,38 €

4 - IMMOBILISATIONS EN COURS (23)		5 316 036,99 €
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS (Projet Tennis -Mise en état des sols)	2312	426 752,46 €
CONSTRUCTIONS (Rénovation Hôtel de Ville et des groupes scolaires Joliot Curie et François Peatrik, Travaux ancien Centre Technique municipal...)	2313	3 433 646,21 €
PART INVESTISSEMENT P.P.P.	235	1 455 638,32 €

5 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (16)		6 652 484,21 €
EMPRUNTS EN EUROS	1641	4 166 993,36 €
EMPRUNTS AVEC OPTION DE TIRAGE	16441	450 000,00 €
RESTITUTION DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	165	377 025,40 €
DETTES AFFERENTES AUX M.E.T.P. et P.P.P.	1675	1 368 111,85 €
AUTRES EMPRUNTS ET DETTES (BEA du CAM)	1678	267 675,88 €
AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS (CAF)	16818	21 327,72 €
AUTRES DETTES - AUTRES ORGANISMES (CNC)	16878	1 350,00 €

6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (27)		353 518,00 €
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	275	353 518,00 €

7 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (040)		232 736,82 €
---	--	---------------------

8 - OPERATIONS PATRIMONIALES (041)		845 061,12 €
---	--	---------------------

LES REPORTS

Afin de mieux appréhender le résultat du compte administratif, il convient d'effectuer un point sur les reports (restes à réaliser), à savoir les engagements de 2020 qui seront mandatés ou titrés sur 2021.

1. <u>DEPENSES</u>	<u>51.057.967,81€</u>
1.1. <u>Immobilisations incorporelles</u> :	924.462,56€
• Frais d'études	771.493,80€
• Concessions et droits similaires	152.968,76€
1.2. <u>Subventions d'équipement versées</u> :	71.711,60€
• Autolib (Syndicat mixte)	67.327,00€
• Autres	4.384,60€
1.3. <u>Immobilisations corporelles</u> :	15.873.307,65€
• Plantations d'arbres et d'arbustes	17.913,40€
• Amgt Terrains (Tennis – Ilot Descartes)	2.637.496,79€

• Autres agencements et aménagements de terrains	621.751,44€
• Hôtel de Ville et abords	874.799,27€
• Bâtiments scolaires	56.431,49€
• Autres bâtiments publics	1.011.864,79€
• Install. gén. agencements, aménag. constr.	38.783,77€
• Autres constructions (Acquisition 8 av. Denis Papin)	7.500.000,00€
• Réseaux de voirie	2.236.686,69€
• Installations de voirie	66.375,75€
• Autres réseaux	360.458,20€
• Autres installations, matériel et outillage tech.	73.325,10€
• Matériel de transport	153.452,11€
• Matériel de bureau et informatique	41.158,72€
• Mobilier	55.364,05€
• Autres mobiliers	127.446,08€

1.4. Immobilisations en cours : 928.486,00€

Travaux en cours divers bâtiments & équipements (Hôtel de Ville, Terrains de Tennis, services techniques...)	928.486,00€
---	-------------

1.5. Dépenses d'emprunt et dettes assimilées : 33.260.000,00€

Crédits pour remboursement anticipé d'emprunts	33.260.000,00€
--	----------------

Les crédits ainsi ouverts permettent, dès les cessions réalisées et le produit des ventes encaissé en une fois ou en plusieurs échéances, de poursuivre le désendettement progressif et continu de la commune témoignant ainsi de la volonté communale de conduire une gestion raisonnable de sa politique foncière dynamique en affectant plus de la moitié des produits de la cession au désendettement de la commune.

2. RECETTES : 79.621.398,02€

• Produits des Cessions d'immobilisation	55.706.500,00€
• FCTVA	2.394.821,33€
• Subventions d'équipement	1.520.076,69€
• Emprunts	20.000.000,00€

Au total ce compte administratif traduit la très bonne santé financière de la commune et son aptitude à gérer dans un cadre pluriannuel sa politique de valorisation dynamique de son patrimoine, un niveau élevé d'investissement grâce à la gestion rigoureuse de ses dépenses pour préserver son autofinancement, assurer la maîtrise de l'endettement et le maintien de sa capacité progressive et continue de désendettement, tout en gérant de façon optimisée mais raisonnable sa trésorerie et ainsi maîtriser les coûts de la gestion de son endettement.

Après avoir reconstitué en 2019 son fond de roulement et ses marges de manœuvre, la commune a pu gérer de façon optimale l'exercice 2020 et préparer ainsi la gestion financière des années à venir en cohérence avec le développement urbain.